

L'assemblée délibérante, réuni sous la présidence de Monsieur Haesaert, vote le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	206 812,00
	Réalisé :	20 041,03
	Reste à réaliser :	3 447,44
Recettes :	Prévu :	206 812,00
	Réalisé :	105 636,43
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	2 566 761,00
	Réalisé :	1 218 289,55
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	2 566 761,00
	Réalisé :	2 733 217,71
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	85 595,40
Fonctionnement :	1 514 928,16
Résultat global :	1 600 523,56

Considérant que les résultats ci-dessus sont en tous points conforme avec la comptabilité tenue par la Trésorerie de Neufchâtel-en-Bray ;

Après en avoir délibéré, la Présidente n'ayant pas pris part au vote conformément au CGCT, le Conseil Communautaire, décide à l'unanimité :

- ☐ D'approuver le Compte Financier Unique 2024 du Budget principal,
- ☐ D'arrêter les comptes 2024 du Budget principal, comme suit :
- ☐ En section d'investissement : - 85 595,40 €
- ☐ En section de fonctionnement : 1 514 928,16 €
- ☐ De reprendre les résultats de clôture 2024 dans le budget 2025

Pour extrait conforme, la Présidente,

BILOQUET Armelle

